



FICHE DE PRÉSENTATION

Les associations des communes du Nord Bénin et leur contribution à la mise en œuvre du FADeC Guichet Sahel

Mission conjointe de suivi à mi-parcours

Le Consortium des associations de Communes du Nord Bénin — ADECOB, APIDA et ACAD — vous présente, dans le cadre de cette mission conjointe de suivi à mi-parcours, un état des lieux des réalisations accomplies avec l'appui de la Coopération suisse, allemande et de l'Union

européenne. Ce document rend compte de l'engagement résolu des associations des Communes aux côtés des communes pour faire du FADeC Guichet Sahel un levier effectif de développement local, de cohésion sociale et de résilience territoriale dans le Nord Bénin.

Le paysage institutionnel des Associations de Communes au Bénin

Le Bénin a bâti, au fil des réformes de décentralisation, une architecture intercommunale structurée à deux niveaux complémentaires, garantissant une chaîne de solidarité territoriale indispensable à la cohérence des politiques locales :

Niveau	Structure	Mission principale
National	ANCB	Représentation politique des communes, plaidoyer auprès de l'État et des partenaires techniques et financiers
Départemental	Associations de communes	Mutualisation des services, développement territorial, accompagnement de proximité des communes membres

Le consortium des associations des Communes du Nord Bénin : un ancrage territorial fort

Soutenu par la Coopération suisse à travers le Programme AGORA, le consortium des trois associations de Communes du Nord Bénin couvre l'ensemble des 27 communes des départements de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de la

Donga — soit les territoires les plus exposés aux défis sécuritaires, climatiques et de cohésion sociale au Bénin.

Association	Zone couverte	Communes	Siège
ADECOB	Borgou	8 communes	N'Dali
APIDA	Alibori	6 communes	Kandi
ACAD	Atacora	9 communes	Natitingou
	Donga	4 communes	

Ce maillage territorial dans le pays fait du consortium un interlocuteur intercommunal fiable de référence pour les partenaires techniques et financiers intervenant dans le Nord Bénin.

Raison d'être et valeur ajoutée des associations de communes

Au-delà de leur mandat statutaire, les associations de Communes se sont imposées comme de véritables opérateurs de développement territorial. Leur valeur ajoutée repose sur leur capacité à :

- renforcer la démocratie locale et approfondir la décentralisation ;
- défendre les intérêts des communes membres dans les instances de dialogue politique ;
- promouvoir l'intercommunalité et la mutualisation des services publics locaux ;
- assurer l'interface stratégique entre les communes, l'État central et les partenaires ;
- renforcer durablement les capacités des élus et cadres communaux ;
- favoriser la participation citoyenne et l'inclusion des groupes vulnérables ;

- améliorer l'offre et la qualité des services publics de base ;
- promouvoir la solidarité territoriale et la coopération entre communes.

4. L'appui de la Coopération suisse : un investissement structurant pour les communes du Nord

À travers le Programme AGORA, la Coopération suisse a fait le choix stratégique d'investir dans le renforcement des capacités institutionnelles des associations de Communes. Cet appui a permis des avancées significatives et durables dans les domaines suivants :

- planification territoriale intégrée (SDAC, PDC, PCC) ;
- mobilisation et optimisation des ressources propres des communes ;
- amélioration de la gouvernance locale et de la redevabilité ;
- professionnalisation de la passation des marchés publics ;
- organisation d'audits blancs et renforcement du contrôle interne ;
- mise en œuvre du SEPAC et amélioration des services à l'état civil ;
- élaboration et opérationnalisation des Plans Locaux de Cohésion Sociale (PLCS) ;
- renforcement des mécanismes communautaires de cohésion sociale ;
- amélioration de l'accès aux services sociaux de base ;
- accompagnement dédié du FADeC Guichet Sahel ;
- capitalisation et diffusion des bonnes pratiques intercommunales.

5. Le rôle pivot des associations dans la mise en œuvre du FADeC Guichet Sahel

Depuis le lancement du Guichet Sahel, les associations de Communes assurent, à chaque étape du cycle des projets, un rôle d'accompagnement indispensable qui conditionne la qualité et la durabilité des investissements réalisés.

Domaine d'intervention	Contribution concrète des associations
Identification des besoins	Animation des focus groups, appui à la priorisation participative des investissements
Planification	Accompagnement des communes dans la programmation et la cohérence des sous-projets
Passation des marchés	Appui-conseil aux organes communaux (PRMP, DAC) pour le respect des procédures
Suivi-évaluation	Suivi conjoint de l'exécution physique et financière des investissements
Cohésion sociale	Élaboration, mise en œuvre et suivi des Plans Locaux de Cohésion Sociale
Capitalisation	Documentation, valorisation et diffusion des résultats et bonnes pratiques
Renforcement des capacités	Formation continue et coaching des élus, cadres communaux et acteurs communautaires

6. Des résultats probants : le Guichet Sahel en chiffres

Les interventions conjointes du Guichet Sahel et des associations de Communes ont produit des résultats concrets et mesurables dans les 27 communes accompagnées :

- 27 communes du Nord Bénin accompagnées dans la durée ;
- plusieurs dizaines de projets communautaires [A1.1] financés et mis en œuvre ;

- des investissements structurants dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des infrastructures marchandes ;
- une forte inclusion des femmes, des jeunes, des éleveurs [A2.1] et des groupes vulnérables dans les processus décisionnels ;
- un renforcement mesurable du dialogue communautaire et de la cohésion sociale dans des territoires exposés à des tensions.

7. État d'avancement des projets Guichet Sahel financés par la Coopération suisse

Le tableau ci-dessous rend compte du niveau d'exécution à la date de la présente mission. Les taux sont indiqués en vert (≥ 90 [A3.1]%), en orange (50–89 %) et en rouge (< 50 %).

Département	Commune	Projets	Montant (FCFA)	TEF	TEP
Alibori	Kandi	2	65 000 000	100 %	100 %
	Karimama	5	81 271 864	80 %	90 %
	Ségbana	2	84 000 000	20 %	50 %
Atacora-Donga	Djougou	3	92 867 698	0 %	38 %
	Tanguiéta	5	72 340 153	0 %	31 %
	Matéri	4	107 132 189	57,96 %	66,40 %
	Kérou	5	83 741 253	39,50 %	73,25 %
Borgou	Kalalé	10	137 392 037	60 %	79 %
	Pèrèrè	7	70 878 940	98 %	100 %
TOTAL		43	794 624 134	—	—

Source : Données de suivi Guichet Sahel.



8. Les forces du dispositif : ce qui fait la différence

La mission de suivi à mi-parcours permet d'identifier les chantiers prioritaires pour la consolidation des acquis et la réussite de la seconde phase de mise en œuvre :

- accélérer l'exécution des projets en retard, notamment dans les communes de Ségbana, Djougou et Tanguiéta, pour consolider les taux d'exécution globaux ;
- poursuivre et intensifier le renforcement des capacités techniques des communes dans les domaines de la passation des marchés et du suivi-évaluation ;
- assurer la pérennisation et la maintenance des investissements réalisés par des mécanismes communautaires dédiés ;
- renforcer la communication et la visibilité des résultats auprès des populations et des partenaires ;
- consolider la résilience territoriale face aux défis sécuritaires et aux effets du changement climatique ;
- maintenir l'accompagnement de proximité assuré par les associations de Communes comme condition de succès de la phase suivante.

9. Défis et perspectives

Malgré les résultats enregistrés, quelques défis méritent une attention particulière :

- accélérer la mise en œuvre des projets afin d'améliorer les taux d'exécution ;
- poursuivre le renforcement des capacités techniques des communes ;
- assurer la pérennisation et la maintenance des investissements réalisés ;
- renforcer la communication et la visibilité des résultats ;
- consolider la résilience des territoires face aux défis sécuritaires et climatiques ;
- poursuivre l'accompagnement de proximité assuré par les associations intercommunales.

